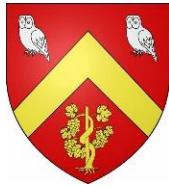


FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE



RHONE

Publié le 16 décembre 2025

Délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2025

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 13

Pouvoirs : 6

Votants : 19

Date de Convocation du Conseil Municipal :

9 décembre 2025

Ordre du jour complémentaire :

11 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze décembre à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 16 juin 2024, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Diogène BATALLA, Alain BENISTY, Isabelle BONNET, Véronique BOUCHARD, Etienne DUVAL, Albane GENIN, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Sandra LEZIN, Caroline MIRANDA, Léo MOLINIE et Frédérique MOULIGNEAU.

Excusés : Jean-Pierre BLANCHARD (pouvoir donné à Alain BENISTY), Rémi BROISSIER (pouvoir donné à Aymeric GIRARDON), Olivier CHAMBE (pouvoir donné à Elvine LEON), Raphaël DELOIN (pouvoir donné à Caroline MIRANDA), Karine LORENZO (pouvoir donné à Isabelle BONNET) et Chani PETIT (pouvoir donné à Evelyne GIRARDON).

2025-73 Délibération relative à la signature avec la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle d'un fond de concours pour des travaux de voirie chemin du Puits

Rapporteur : Aymeric GIRARDON

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle assure la maîtrise d'ouvrage des travaux d'investissement sur la voirie d'intérêt communautaire. Dans le cadre de la réalisation du programme Voirie 2025, la commune de Fleurieux sur l'Arbresle souhaite requalifier une partie de la voirie située chemin du Puits.

Le coût de l'opération est de 152 388,00 € HT pour la voirie.

Dépenses		Recettes	
Travaux chemin du puits	152 388 € HT	Fonds propres CCPA : Enveloppe exceptionnelle 2025 dédiée à la réfection de roulement	80 000 € HT
		Fonds propres CCPA : Enveloppe Voirie pour le territoire Fleurieux sur l'Arbresle 2025	43 589 € HT
		Fonds de concours de Fleurieux sur l'Arbresle	28 799 € HT
Total	152 388 € HT	Total	152 388 € HT

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le projet de fond de concours proposé par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ce fond de concours et tout document se rapportant à ce dossier ;
- **DE DIRE** que les crédits sont prévus en investissement à l'opération 281 sur le budget principal de la commune.

Le Maire
Diogène BATALLA



Le secrétaire de séance
Léo MOLINIE

